COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 08 Avril 2024

Département de la Moselle : un partenariat inédit avec les TER FLUO GRAND EST pour la 10ème Fêtes des Vins

La 10^e édition de la Fête des Vins de Moselle, qui se tiendra à Sierck-les-Bains, le 5 mai 2024, sera placée sous le signe de la sécurité et de la mobilité douce. En effet, le Département de la Moselle s'est associé au réseau TER Fluo Grand Est, afin de proposer aux visiteurs une alternative plus responsable pour se rendre sur le site de l'événement, grâce à la ligne Metz-Trèves, via Thionville. Pour cette journée, deux trains seront ajoutés et une opération "Petits prix" permettra aux visiteurs de se rendre sur le lieu de l'événement plus facilement. Cette opération illustre la politique volontariste départementale en termes de mobilité douce mais également de sécurité routière.

Des navettes ferroviaires seront ainsi affrétées le 5 mai, avec une desserte spéciale pour la gare de Sierck-les-Bains.

Pour l'aller, les départs de Metz :

- 8h42 (pour une arrivée à Sierck-les-Bains à 9h32)
- 11h30 (pour une arrivée à Sierck-les-Bains à 12h08)
- 13h33 (pour une arrivée à Sierck-les-Bains à 14h34)

Pour le retour, les départs de Sierck-les-Bains :

- 13h27 (pour une arrivée à Metz à 14h27)
- 18h20 (pour une arrivée à Metz à 19h)
- 20h33 (arrivée une à Metz à 21h17)

Tous les trains desserviront les gares d'Hagondange, Thionville, Basse-Ham, Koenigsmacker et Malling à l'aller comme au retour.

<u>Pour l'aller, un départ unique de Trèves :</u> à 10h42, avec une arrivée prévue à Sierck-les-Bains à 11h32.

<u>Pour le retour, un départ unique de Sierck-les-Bains</u> est prévu, à 18h22, avec une arrivée à Trèves à 19h18.

A l'aller comme au retour, ce train desservira les gares de Konz ainsi que les gares entre Konz et Perl et Appach.

<u>Le bon plan économique et écologique :</u> les voyageurs montant dans une gare mosellane pourront bénéficier de l'opération « Petits Prix », soit 5 € pour un trajet Metz-Sierck-les-Bains et 3 € pour un trajet Thionville-Sierck-les-Bains.



